

ASSEMBLÉE NATIONALE

1er juin 2021

RESPECT DES PRINCIPES DE LA RÉPUBLIQUE - (N° 4078)

AMENDEMENT

N° 59

présenté par

M. Gérard, M. Raphan, Mme Atger, Mme Vanceunebrock, Mme Provendier, Mme Racon-Bouzon,
M. Kerlogot, M. Claireaux, Mme Valérie Petit, M. Vignal, M. Serville, Mme Krimi, M. Orphelin,
Mme De Temmerman, Mme Gaillot, M. Cormier-Bouligeon, Mme Janvier et M. Cédric Roussel

ARTICLE 25

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.